

DOSSIER DE PRESSE

AUTOROUTE BAS CARBONE



**CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR UNE AUTOROUTE BAS CARBONE
ENTRE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE
ET VINCI AUTOROUTES**

**PARTENAIRES
DE LA MOBILITÉ
DURABLE**

AUTOROUTE BAS CARBONE

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE ET VINCI AUTOROUTES LANCENT LA CONVENTION AUTOROUTE BAS CARBONE, UN PARTENARIAT POUR DES MOBILITÉS DURABLES.

Ce mardi 14 décembre 2021, Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes, représentés respectivement par Frédéric AUGIS, président de la métropole et Pierre COPPEY, président de VINCI Autoroutes et directeur général adjoint de VINCI, lancent publiquement **la première convention Autoroute Bas Carbone liant une métropole française et un concessionnaire autoroutier, en faveur des nouvelles mobilités et de la préservation de l'environnement, étape inaugurale d'un plan ambitieux.**

Répondant à l'enjeu majeur de décarbonation des transports, l'objectif de cette convention est d'apporter des solutions et des services concrets et innovants en matière de mobilité, au sein de la métropole tourangelle, en s'appuyant sur l'autoroute A10 comme axe structurant des mobilités de demain.

En effet, l'autoroute A10 passe au cœur de ce territoire et notamment au sein des communes de Parçay-Meslay, Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours et Joué-lès-Tours. Cet axe est stratégique sur le plan de la mobilité puisqu'il accueille un trafic de 78 000 véhicules par jour en moyenne, mêlant des déplacements de longues distances et les mobilités du quotidien (trajets domicile-travail, loisirs, santé...).

Avec ce partenariat, dont l'objectif est de réinventer les usages de l'autoroute au sein de la métropole tourangelle, Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes se donnent les moyens de contribuer à atteindre l'objectif de réduction des émissions de CO₂ fixé par la stratégie nationale bas carbone de -40 % à l'horizon 2030, intégrant une décarbonation à hauteur de 28 % du secteur des transports.



Afin de recenser, préciser, articuler et prioriser les besoins en matière de mobilité, la préfecture d'Indre-et-Loire a mené une concertation auprès des élus du territoire métropolitain au printemps 2021. Elle a permis de confirmer l'opportunité de s'appuyer sur l'infrastructure autoroutière pour déployer de nouvelles solutions de mobilité. Elle a également confirmé la volonté d'adopter une stratégie commune centrée autour de trois axes prioritaires : intermodalité ; insertion environnementale et urbaine de l'A10 ; électromobilité.



« Pour décarboner l'économie française, il est urgent et indispensable de décarboner la route, qui concentre neuf déplacements sur dix. Cela passe par une autre approche des transports routiers qui associe l'optimisation de l'usage des infrastructures existantes à l'accompagnement de mobilités alternatives et partagées. C'est tout l'intérêt de cette convention signée avec Tours Métropole Val de Loire. »

Pierre COPPEY



« L'urgence climatique est pour nous un sujet majeur. Trois axes essentiels accompagnent et structurent notre ambition commune. Premièrement, un développement des mobilités décarbonées et des transports multimodaux, deuxièmement un renforcement significatif des mobilités partagées et enfin une insertion environnementale et urbaine de l'autoroute en connexion avec le réseau urbain. Nous sommes particulièrement fiers que Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes s'engagent ensemble en faveur des nouvelles mobilités et de l'environnement à travers cette convention Autoroute Bas Carbone. Avec ce partenariat, notre objectif commun est de repenser les usages de l'autoroute en favorisant et en accompagnant la transition énergétique. »

Frédéric AUGIS

AUTOROUTE BAS CARBONE

FAIRE DE L'AUTOROUTE A10 UN AXE STRUCTURANT POUR DÉCARBONER LES MOBILITÉS DE LA MÉTROPOLE

La convention Autoroute Bas Carbone définit les modalités d'un partenariat entre Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes, fixant les grandes orientations qui permettront l'évolution des mobilités métropolitaines sur l'autoroute et une meilleure connexion avec le réseau urbain.

Ce partenariat doit permettre de répondre :

- **aux défis posés** par l'urgence environnementale et la lutte contre le changement climatique ;
- **à la nécessité d'offrir à tous les habitants** des solutions de mobilité décarbonées qui soient adaptées à leurs besoins de déplacements quotidiens.

SOMMAIRE

- p. 4. UN PARTENARIAT INÉDIT ENTRE UNE MÉTROPOLE ET VINCI AUTOROUTES
- p. 6. MOBILITÉ PARTAGÉE ET INTERMODALITÉ
- p. 8. INSERTION ENVIRONNEMENTALE ET URBAINE DE L'AUTOROUTE A10
- p. 10. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉLECTROMOBILITÉ



UN PARTENARIAT INÉDIT EN FRANCE ENTRE UNE MÉTROPOLE ET VINCI AUTOROUTES



Juin 2021

Signature de la convention Autoroute Bas Carbone.

Été 2021

Concertation menée par la préfecture sur les besoins de mobilité du territoire dans le cadre de la préparation du Contrat de plan autoroutier.

Nov. 2021

Premiers comités de pilotage et technique.

14 déc. 2021

Lancement de la convention Autoroute Bas Carbone.

2022-2023

Premières études et concertation.

2024

Mise en œuvre des premiers projets issus de la convention.

La convention Autoroute Bas Carbone en perspectives

Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes s'engagent dans un partenariat de long terme. Concrètement, un **comité de pilotage** composé de représentants de Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes se réunira au moins deux fois par an pour assurer la conduite des actions engagées conjointement dans le cadre de la présente convention.

Il permettra de :

- décider le programme des études et les autres actions à mener ;
- préciser la quote-part financière affectée à chacune des actions ;
- arbitrer quant aux suites qui seront données aux études ;
- valider les conventions de lancement des opérations et les financements.

En parallèle, un **comité technique**, composé des services de Tours Métropole Val de Loire et de la direction opérationnelle de VINCI Autoroutes, se réunira tous les trois mois. Il aura pour mission de préparer des éléments à destination du comité de pilotage dont notamment le programme des opérations, la désignation des équipes qui porteront les projets, la préparation des conventions opérationnelles et les financements. Il mettra en œuvre les décisions prises par le comité de pilotage.

Une stratégie de mobilité concertée

Dès 2022, VINCI Autoroutes, Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine engageront une démarche de concertation avec les services de l'État, les communautés de communes Touraine-Est Vallées et Touraine Vallée de l'Indre, les collectivités et les acteurs locaux. La participation de l'ensemble des représentants du territoire est le gage de la réussite de cette convention inédite au service des mobilités en Touraine.



Des ouvrages à l'étude dans le cadre du futur Contrat de Plan

Quelques exemples :

- **Échangeur de Rochepinard**
pour créer une connexion multimodale entre l'autoroute A10 et un secteur clé de la Métropole.
- **Pôles d'échanges multimodaux**
pour développer l'intermodalité aux abords de l'autoroute A10.
- **Insertion environnementale et urbaine de l'autoroute**
Isolation phonique.
Passerelles pour les modes actifs (vélos, piétons).

Quels financements ?

La réalisation des **études** prévues au titre de la convention seront financées selon une répartition étudiée au cas par cas par le comité de pilotage. Elles seront inscrites dans les conventions opérationnelles afin d'établir un financement ad hoc.

A titre d'exemple, le financement des études d'un nouvel échangeur à Rochepinard, validé en juin 2021, sera assuré par la Métropole. En fonction des résultats des études et de la concertation, le lancement d'expérimentations ou d'aménagements fera l'objet de conventions de financement spécifiques.

Le mode de financement des **aménagements** jugés souhaitables par les acteurs du projet (infrastructures nouvelles ou modifications d'infrastructures existantes, installation de bornes de recharge...) fera l'objet d'un accord avec les services de l'Etat.

Concrètement, VINCI Autoroutes a financé par exemple en 2020, la réalisation d'écrans acoustiques photovoltaïques au bord de l'autoroute A10, à Tours centre.

Des partenaires engagés

Tours Métropole Val de Loire s'est lancée depuis des années dans une ambitieuse politique de décarbonation des mobilités. Le territoire a ainsi mené une multitude d'actions pour proposer à ses habitants et à ses visiteurs des solutions de mobilité alternatives à la voiture. Une première ligne de tramway et le développement du réseau urbain, des réflexions pour améliorer les dessertes ferroviaires, l'aménagement d'aires de covoiturage et de parkings relais, l'accélération du plan vélo 2030 constituent des premières réponses. Les réflexions menées par Tours Métropole Val de Loire sur le sujet de la mobilité s'inscrivent par ailleurs dans une approche plus large en matière d'urbanisme intégrant la multimodalité et portant sur des lieux stratégiques comme le secteur de la gare de Saint-Pierre-des-Corps, le quartier de l'aéroport international Tours Val de Loire et les abords de certains nœuds autoroutiers. Elle mise par ailleurs sur l'hydrogène et la remobilisation de son étoile ferroviaire pour passer un nouveau cap en matière de transition écologique.

VINCI Autoroutes accélère la transformation du réseau autoroutier en un système de mobilités décarbonées. L'entreprise est aujourd'hui en pointe en France en matière de déploiement de bornes électriques sur son réseau. Elle propose plus de 3 200 places gratuites de stationnement sur 39 parkings de covoiturage et cette offre pourrait doubler au cours des 4 prochaines années. VINCI Autoroutes innove également en proposant de nouvelles solutions de péage minimisant les émissions de carbone. A titre d'exemple, l'échangeur de Tours nord est actuellement un site pilote pour le péage en flux libre, ce qui a constitué une première en France. Entre 2012 et 2019, de nombreux ouvrages de transparence écologique ont été construits, dont l'écopont du Bas-Bry, entre Sorigny et Villeperdue, inauguré en 2016. Lors de l'élargissement de l'A10, VINCI Autoroutes a repris le système de protection de la ressource en eau en réalisant 4 nouveaux bassins.

Innovation collaborative pour optimiser les mobilités

Depuis plusieurs années, VINCI Autoroutes développe son expertise en matière d'innovations pour optimiser l'exploitation et l'usage de l'autoroute, en s'appuyant notamment sur de nouvelles sources communautaires d'information et sur l'intelligence artificielle. Les données collectées permettent d'affiner les connaissances en matière de trafic, de classification des véhicules ou encore de détection automatique d'incidents. Elles permettent aussi de détecter l'autosolisme : des données utiles pour renforcer le covoiturage et autres mobilités partagées. Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes envisagent ainsi de partager ces innovations et données pour optimiser les mobilités au sein de la métropole.

100 M€

**POURRAIENT ÊTRE INVESTIS AU SEIN DE
LA MÉTROPOLE TOURANGELLE
DANS LE CADRE D'UN ÉVENTUEL CONTRAT DE PLAN**



MOBILITÉ PARTAGÉE ET INTERMODALITÉ

La transition écologique est le défi du XXI^e siècle. Elle exige de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et de préserver les milieux naturels. Le secteur des transports représente en effet 30% des émissions de carbone aujourd'hui en France et il pèse également sur le budget des ménages qui dépendent bien souvent de la voiture pour se déplacer au quotidien.

Afin de répondre à cet enjeu majeur de décarbonation des transports tout en répondant aux besoins de mobilité des habitants, Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes s'allient pour repenser les usages de l'autoroute notamment en développant **l'intermodalité et les mobilités partagées** luttant ainsi contre l'autosolisme.

Les études menées porteront sur les 5 grands axes :

- développer les transports en commun ;
- promouvoir le covoiturage ;
- optimiser l'inter- et la multimodalité ;
- inciter l'usage des mobilités douces (vélo, marche à pied...);
- mettre les nouvelles technologies au service des mobilités.

Développer les transports en commun

Le réseau autoroutier peut constituer un socle favorisant le développement de **nouvelles solutions de mobilités collectives** en interface avec le réseau des transports collectifs urbains.

Une ligne de bus express sur l'autoroute pourrait faciliter la transition entre la voiture individuelle et les transports en commun. Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes étudient ainsi l'opportunité de développer des services de transports en commun sur l'autoroute A10, voire de réserver une des voies de l'autoroute aux mobilités partagées (bus/navettes et covoiturage).

Promouvoir le covoiturage

L'autosolisme conduit à une sous-utilisation du potentiel des infrastructures routières existantes tout en augmentant l'impact du trafic routier sur son environnement (pollution, congestion). Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes souhaitent stimuler le développement du covoiturage, outil pragmatique et efficace de lutte contre l'autosolisme. VINCI Autoroutes propose déjà plus de 3200 places gratuites de stationnement via 39 parkings de covoiturage sur l'ensemble de son réseau long de 4443 km. Ce chiffre sera doublé aux termes des 4 ans qui viennent, pour atteindre 6000 places gratuites de stationnement. VINCI Autoroutes promeut par ailleurs le covoiturage via l'application Ulys et un partenariat de longue date avec BlaBlaCar.

Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes s'engagent à identifier des sites propices à l'implantation de nouveaux parkings de covoiturage à des lieux d'échanges jugés stratégiques en matière de mobilité (y compris au-delà des limites géographiques du territoire métropolitain).



SITES À L'ÉTUDE POUR ACCUEILLIR DES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX LE LONG DE L'A10 ET DE L'A85

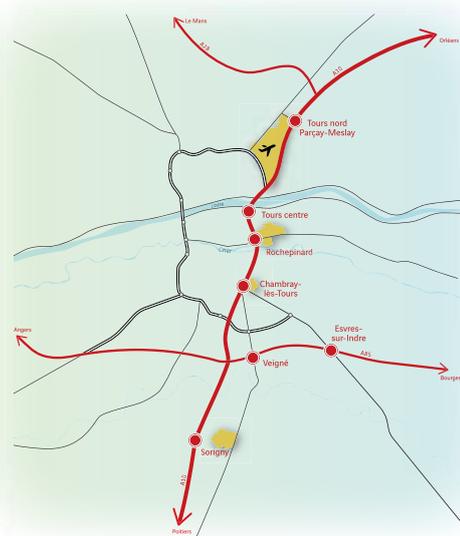
Optimiser l'inter- et la multimodalité

Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes réfléchissent à l'opportunité d'aménager des **Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM)** qui s'articuleraient avec le réseau de mobilité de la Métropole.

Dans ce cadre, une convention est en cours d'élaboration avec les communautés de communes Touraine-est Vallées et Touraine Vallée de l'Indre et avec le Syndicat des Mobilités de Touraine.

Stimuler l'usage des mobilités douces

Les modes doux, et notamment le vélo, constituent aujourd'hui une réponse appropriée aux enjeux climatiques, en particulier pour les déplacements du quotidien dans les secteurs urbains. L'aménagement de **continuités piétonnes ou cyclables** sera étudié à l'échelle du territoire métropolitain traversé par l'A10. Une étude d'opportunité et de faisabilité technique de la réalisation d'une **passerelle au-dessus de l'A10 à Chambray-lès-Tours** (au carrefour de l'avenue de la République et l'avenue Grand Sud) sera également engagée dans le cadre d'une convention spécifique d'application.



- Autoroute
- Périphérique
- Principale voie locale
- Pôle d'échanges multimodaux à l'étude
- Espace majeur de projet le long du corridor autoroutier

- Tours nord
- Tours centre
- Rochepinard
- Chambray-lès-Tours
- Monts-Sorigny
- Veigné
- Esvres-Loches

4 types de pôles d'échanges multimodaux



Station de bus



Gare autoroutière avec parkings relais et arrêts de bus



Gare autoroutière station pleine voie



Parc d'échanges multimodal avec services



INSERTION ENVIRONNEMENTALE ET URBAINE DE L'AUTOROUTE A10

Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes accorderont une attention particulière à la recherche d'initiatives permettant l'amélioration de l'insertion durable de l'autoroute dans le tissu urbain. En voici quelques exemples.

PROJETS ÉMANANT DE LA CONCERTATION

Continuités pour modes actifs

De nouvelles passerelles au-dessus de l'autoroute A10 pourraient être aménagées afin de **créer des continuités piétonnes et cyclistes** notamment entre Tours et Saint-Pierre-des-Corps. Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes étudieront l'opportunité de ces aménagements sur 4 sites envisagés lors de la concertation.

Biodiversité et paysage

Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes vont travailler à renforcer l'intégration paysagère de l'autoroute, par exemple via l'aménagement d'**écrans végétalisés** en sommet de talus ou en bordure de bretelles et à la plantation d'arbres ou d'arbustes, qui serviraient aussi de supports à la lutte contre le bruit.

Des études seront également conduites pour mettre en valeur les parcs et jardins situés à proximité de l'autoroute en favorisant les modes de déplacement doux dans un cadre agréable.





Acoustique

Aujourd'hui, les seuils acoustiques réglementaires sont respectés dans la traversée de Tours, qui est équipée d'enrobés acoustiques récents (-70 dB(A) en journée et -65 dB(A) de nuit). Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes souhaitent aller plus loin en matière d'insertion de l'autoroute A10 pour améliorer le cadre de vie des riverains. Un projet ambitieux est envisagé afin de passer en-dessous de 65 dB(A) en journée grâce à la mise en place de protections à la source et la rehausse d'écrans acoustiques existants. Des traitements de façades de bâtiments sont également envisageables.

Préservation de la ressource en eau

La protection du milieu naturel nécessite également une préservation de la ressource en eau. VINCI Autoroutes a pour objectif de réduire ses propres consommations d'eau. La gestion intégrée des eaux pluviales à l'échelle de Tours Métropole Val de Loire, intégrant la protection du milieu naturel et la prévention des inondations, s'insère dans la politique publique d'aménagement du territoire par une meilleure gestion des écoulements.

Qualité de l'air

Les deux partenaires rechercheront également à mettre en place les moyens pour mieux connaître la qualité de l'air et les leviers pour l'améliorer, en identifiant et en testant par exemple des solutions techniques de nature à permettre la captation de la pollution de l'air. Cette gestion en transversalité avec la transition écologique a pour dessein d'utiliser les eaux de pluie comme ressource, de favoriser la biodiversité et de lutter contre les îlots de chaleur.





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉLECTROMOBILITÉ

VINCI Autoroutes travaille à convertir une partie de sa flotte de fourgons et de poids lourds au biogaz et s'est engagé dans une démarche d'évolution de sa flotte de véhicules légers - d'exploitation et de fonction - vers des motorisations électriques ou hybrides.

Tours Métropole Val de Loire a également entrepris une démarche similaire depuis plusieurs années, pour décarboner sa flotte de véhicules.

En parallèle, à travers le Syndicat des Mobilités de Touraine, le parc de bus urbains diesel est progressivement remplacé par des bus GNV depuis 2021.

Les actions envisagées dans le cadre de la convention Autoroute Bas Carbone s'articulent en trois axes :

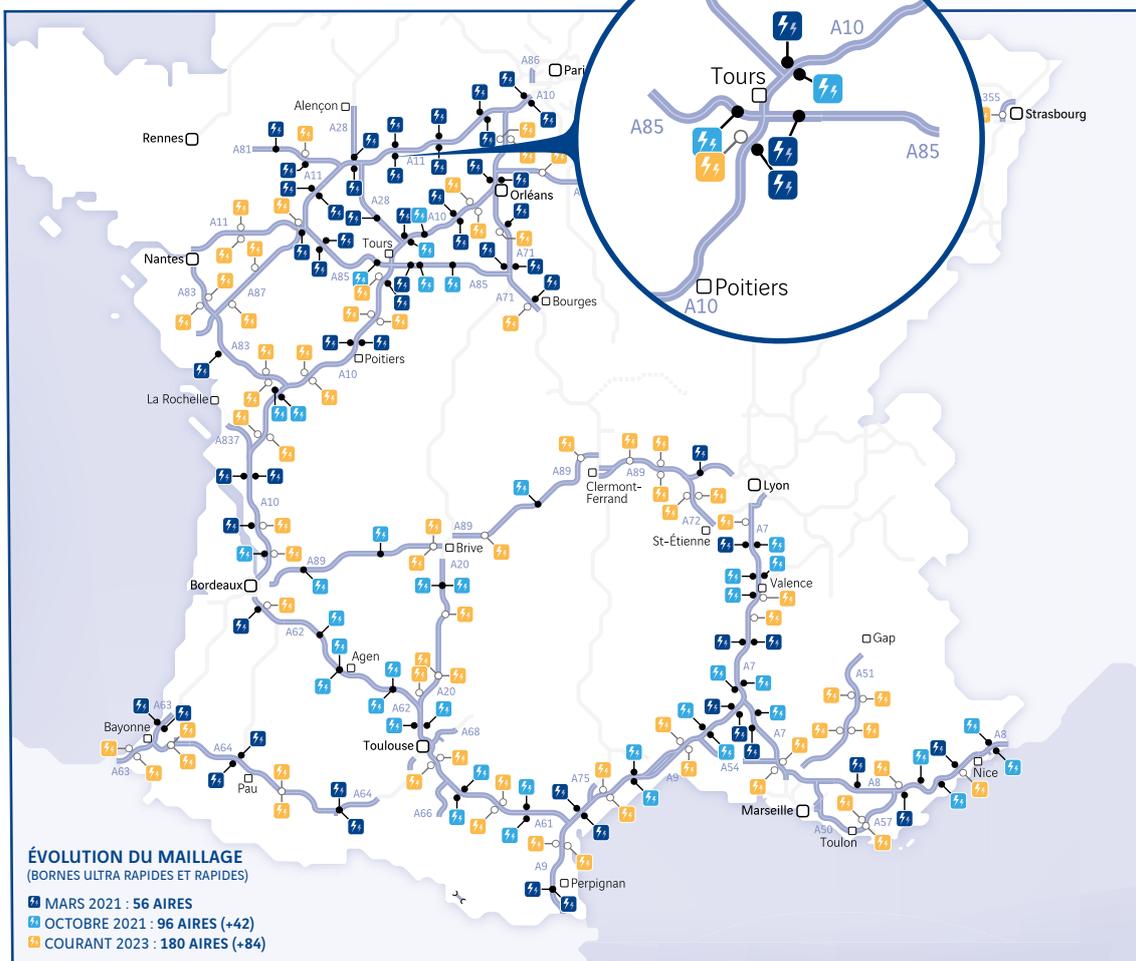
- Déployer un réseau efficace de points de recharge électrique et hydrogène.
- Produire de l'énergie renouvelable.
- Economiser l'énergie.

Déployer un réseau efficace de recharge électrique et hydrogène

Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes étudieront un plan de **déploiement d'infrastructures de recharge électrique** pour réduire l'impact carbone du transport routier. Il s'agit d'accompagner, sur autoroute comme sur le réseau local, une mobilité décarbonée au service des déplacements du quotidien comme des trajets de plus longue distance. Une étude est également envisagée pour mesurer les **opportunités liées à l'usage de l'hydrogène vert** au service des mobilités.



Stations de recharge pour véhicules électriques sur le réseau VINCI Autoroutes en Indre-et-Loire



Produire de l'énergie d'origine renouvelable

VINCI Autoroutes étudiera avec le soutien de Tours Métropole Val de Loire, la **production d'énergie renouvelable** aux abords des autoroutes, sur des surfaces déjà artificialisées ou sur des délaissés autoroutiers. En particulier, des **expérimentations d'écrans acoustiques producteurs d'énergie** pourraient être encouragées. À ce titre, VINCI Autoroutes a déployé à titre expérimental, en 2020, un mur photovoltaïque producteur d'énergie, au niveau de l'échangeur de Tours centre.

Economiser l'énergie

Tours Métropole Val de Loire et VINCI Autoroutes étudieront la possibilité d'ajuster l'éclairage au juste besoin des automobilistes en se basant notamment sur des technologies innovantes en la matière.

VINCI Autoroute déploiera dès 2022 un **éclairage LED** le long de l'A10. Des partages d'expérience sont en cours sur le sujet.

100%

**DES AIRES DE SERVICES
SERONT ÉQUIPÉES DE BORNES
DE RECHARGE ÉLECTRIQUE
D'ICI 2023**



Ecrans acoustiques photovoltaïques installés au bord de l'A10 à Tours centre.

À PROPOS DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

Composée de 22 communes, Tours Métropole Val de Loire est une métropole française active et dynamique de près de 300 000 habitants. Elle est le 1^{er} bassin d'emplois de la Région Centre-Val de Loire, le 1^{er} pôle universitaire de la région, et possède 5 centres d'études et recherche, 1 CHRU, 6 monuments classés, et bien entendu ... la Loire inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Par ailleurs, un aéroport international (Tours Val de Loire), ainsi que 30 liaisons TGV par jour en provenance ou à destination de Paris rendent le territoire tourangeau très accessible. Ces infrastructures permettent à Tours Métropole Val de Loire d'être un territoire attractif pour les habitants mais également pour les entreprises puisque la ville de Tours est régulièrement désignée parmi les villes de France les plus attractives pour les affaires.

300 045
HABITANTS
DANS LA MÉTROPOLE
(Insee - 1^{er} janvier 2020)

1 656
AGENTS

670 BÂTIMENTS
COMMUNAUX ET
MÉTROPOLITAINS GÉRÉS

1 AÉROPORT
INTERNATIONAL

686
KILOMÈTRES
d'aménagements
cyclables

1 800
KILOMÈTRES
DE VOIRIE

25,5
MILLIONS
DE VOYAGES
enregistrés sur le réseau
Fil Bleu (tramway et bus)

146 762
TONNES DE DÉCHETS
collectés et traités
en 2020 dont 56 %
recyclés ou valorisés

19 210
TONNES DE
CO₂ ÉVITÉES
grâce au réseau
de chaleur urbain

770
KILOMÈTRES
DE FIBRE OPTIQUE
déployés pour les entreprises
du territoire

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR :



ToursMetropoleValDeLoire



tours-metropole.fr
Application TM Tours
02 47 80 11 11

À PROPOS DE VINCI AUTOROUTES

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour en moyenne plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

EN INDRE-ET-LOIRE

203 
KILOMÈTRES
d'autoroutes en service

1 
PLATEFORME
service clients **3605**

250 
SALARIÉS

1 
PARKING DE
COVOITURAGE

10 
AIRES DE REPOS ET
6 AIRES DE SERVICES

1 
BOUTIQUE ULYS

1 
DIRECTION RÉGIONALE
3 DISTRICTS
1 POSTE CENTRAL
D'EXPLOITATION
1 CENTRE DE
TÉLÉOPÉRATION PÉAGE

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR :



Radio VINCI Autoroutes
(107.7)



facebook.com/VINCIAutoroutes



Twitter @VINCIAutoroutes



www.vinci-autoroutes.com
www.fondation.vinci-autoroutes.com

par téléphone au **3605**, 24h/24 et 7j/7
(service gratuit + prix d'appel)